

République française

MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE



Dossier d'inscription

Accueil de loisirs Du lundi 26 au vendredi 30 août 2024 De 7h à 18h30





FICHE D'INSCRIPTION





Lundi 26 au vendredi 30 août 2024

<u>L'ENFANT</u> :		
Nom	Prénom :	Date de naissance ://Age :
Sexe:	○ Garço	con
Adresse:		
Ville:		
Code postal:		La fiche d'inscription doit être
Attention :		impérativement transmis par <u>courriel</u> : jeunesse@aso95.fr
20 places restantes en13 places restantes en		Inscription à la semaine <u>obligatoire</u>
RESPONSABLE À PREVENIR EN CAS I	O'URGENCE :	
▶ Parent 1		▶ Parent 2
Nom:Prénom:		Nom :
Adresse (si différente de l'enfant) :		Adresse (si différente de l'enfant) :
Ville:		Ville :
Code postal :		Code postal:
Tél (domicile):		Tél (domicile):
Tél (travail):		Tél (travail):
Portable:		Portable:
Employeur :		Employeur:
Préciser une adresse mail pour recevoir les		
N. D		590.1
Renseignements relatifs à votre régim		amiliales
_		
<u> </u>		
Numéro d'allocataire :		
► Renseignements particuliers		
L'enfant sait-il nager ?	Oui	○ Non
L'enfant peut-il rentrer seul chez lui ? Si « non » avec qui repart-il :		○ Non
L'enfant peut-il participer aux activités ?		○ Non
L'enfant a-t-il déjà était inscrit à l'accueil	_	\mathbf{c}
Merci de joindre un chèque de	50 euros à l'	ordre de RRSCE à nous remettre en mairie pour valide
l'inscription.		
		fréquenté l'accueil de loisirs en 2023/2024) :
Projet d'accueil individualisé (P.	A.I)	
O Avis d'imposition 2022		
Attestation de responsabilité civ	⁄ile	
O Droit à l'image		
		onsable légal de l'enfant
 ✓ Certifie avoir pris connaissance des c ✓ M'engage à communiquer au directer 		

- ✓ Autorise le directeur ou son représentant à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- Les données recueillies sur ce formulaire sont conservées par la commune d'Asnières-sur-Oise afin de gérer les inscriptions le l'accueil de loisirs de février 2023 et sont collectées par le service Enfance/Jeunesse. Elles sont conservées pendant un an. La base juridique du traitement repose sur votre consentement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données n°2016/679), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment au traitement de vos données ; vous pouvez également exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, de limitation, ou d'effacement en contactant le délégué à la protection des données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation



Règles de fonctionnement

ACCUEIL DE LOISIRS D'ASNIÈRES-SUR-OISE

Lundi 26 au 30 août 2024

L'accueil de loisirs de la Mairie d'Asnières sur Oise est situé au :

20 rue d'Aval Eau (côté gauche face à la Mairie).

Notre accueil de loisirs fonctionnera :

Du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 30.

1. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'accueil de loisirs reçoit les enfants âgés de 4 ans à 14 ans (enfants nés entre le 01/01/2010 et le 31/12/2020).

Les dossiers d'inscription sont dématérialisés et doivent nous être déposés par courriel sur <u>jeunesse@aso95.fr</u> jusqu'au <u>vendredi 26 juillet</u>. Le chèque d'acompte à l'ordre de RRSCE doit être déposé en mairie.

Nous tenons à insister sur l'importance des informations que nous demandons sur le dossier et la fiche d'inscription. Ceux-ci doivent être totalement complétés.

2. HORAIRES - ARRIVÉE - DÉPART

L'accueil est échelonné : 7 h 00 & 9 h 30. Le départ se fait entre : 17 h 00 & 18 h 30.

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des sorties ou de certaines activités (voir programme).

Les enfants doivent impérativement être accompagnés par une personne majeure (18 ans révolus) jusqu'à l'intérieur des locaux et se présenter à un(e) animateur(trice).

Une personne majeure (18 ans révolu) autre que les parents ou les tuteurs pourra récupérer votre enfant, sous réserve que vous ayez complété l'autorisation de sortie désignant les personnes habilitées. Ces mêmes personnes devront justifier de leur identité (pièce d'identité demandée). Aucun enfant ne peut quitter l'accueil seul. Toutefois, les parents peuvent faire la demande d'une dérogation à la direction de l'accueil de loisirs afin qu'une personne mineure vienne chercher l'enfant. Cette dérogation ne sera acceptée que pour des raisons valables et justifiées contre une décharge écrite de responsabilité émanant des parents.

3. HYGIENE & SANTÉ

Les enfants présentant un problème de santé ponctuel ne peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs ; Si un problème de santé se révèle au cours de la journée, il sera fait appel à la famille. Il est donc impératif que la fiche d'inscription et sanitaire soient correctement complétées et signées.

En cas de maladie contagieuse, l'enfant doit être gardé par ses parents. Un certificat de noncontagion doit être remis à la direction de l'accueil de loisirs avant de confier à nouveau l'enfant.

Les enfants ayant un problème de santé récurrent (asthme, diabète...) ne pourront être accueillis qu'à condition d'avoir établi un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) entre les parents, le médecin traitant ou le spécialiste et la directrice de l'accueil de loisirs.

Si les enfants présentent des allergies diverses et particulièrement alimentaires, le PAI est aussi obligatoire. Aucune particularité alimentaire n'est prise en compte si elle ne relève pas d'un problème de santé.

Un enfant plâtré ou suturé doit être gardé par ses parents pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

En cas d'incident, même bénin, l'accueil fera appel aux services de secours, seuls habilités à évaluer les nécessités et les conditions de transport vers l'hôpital de proximité.

Pour être accueilli dans notre structure, les enfants doivent être à jour de leurs vaccinations (D.T. POLIO ET BCG). Dans la négative, l'inscription sera refusée.

4. <u>VÊTEMENTS & ACCESSOIRES</u>

L'enfant ne doit porter aucun objet de valeur. L'accueil décline toute responsabilité en cas de perte. Les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant afin d'éviter les erreurs ou les pertes. Il est souhaitable que votre enfant :

- Porte des vêtements pratiques et confortables adaptés aux activités proposées par l'équipe d'animation, les TONGS sont interdites.
- Soit équipé d'un sac à dos contenant : une gourde, un imperméable, une casquette ou un chapeau de soleil, un tube de protection solaire.

Pour les sorties piscine :

- Le bonnet de bain est obligatoire pour tous.
- Un slip de bain uniquement pour les garçons (pas de short de bain).

5. RETARD DU SOIR

Tout retard exceptionnel devra être immédiatement signalé où faire l'objet d'un accord tacite avec la direction.

6. ABSENCES - REMBOURSEMENT

Toute absence sera facturée aux parents sauf en cas de maladie (à partir du 1^{er} jour) avec certificat médical obligatoire.

En cas de désistement, l'acompte de 50,00 euros ne pourra vous être remboursé qu'au vu d'un certificat médical du médecin traitant de votre enfant indiquant que l'état de santé de votre enfant ne lui permettait pas de se rendre à l'accueil de loisirs aux dates inscrites.

7. RELATION FAMILLES - ACCUEIL DE LOISIRS

Nous vous rappelons que pour des raisons de fonctionnement, nous n'accueillons pas les enfants en demi-journées.

Par ailleurs, aucun parent ne pourra venir récupérer un enfant avant 17 H 00, sauf exception (voir avec la responsable de l'accueil : 07 72 22 95 27).

Les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil sont communiquées aux parents : programmes d'activités hebdomadaires, affichage des menus. Pour toute demande d'information supplémentaire, il est souhaitable de prendre contact avec le secrétariat qui demeure à votre entière disposition.

Dans le cas où l'équipe d'animation observerait chez un enfant de manière régulière un comportement dangereux pour sa sécurité et/ou celle de ses camarades, une information sera faite aux parents. Si le problème de comportement venait à persister, une exclusion temporaire ou définitive sera envisagée.

Les parents s'engagent à prendre connaissance des présentes règles et à en respecter les termes.

8. <u>TARIFS</u>

Tarif 2024 G0,30 € 70,30 € 70,30 € 93,45 € 93,60 € 93,50 € 93,55 € 93,55 € 115,85 € 1130,55 €		MATERNELLE CENTRE CENTR	MATERNELLE			ELEMENTAIRE	
Tarif 2024 Tarif 2024 Tarif 2024 Tarif 2024 Tarif 2024 Tarif 2024 G6,80€ G6,30€ G6,30€ G6,80€ G6,30€ T7,80€ T7,80€ T0,30€ T15,60€ T01,00€ 91,00€ 91,00€ T15,27 € T04,10€ 98,82 € S3,55 € S2,55 € S2,5		Semaine 5 jours pr 1 enfant	Semaine 5 jours pr 2ème enf.	Semaine 5 jours pr 3ème enf.	Semaine 5 jours pr 1 enfant	Semaine 5 jours pr 2ème enf.	Semaine 5 jours pr 3ème enf.
76,80 € 66,80 € 60,30 € 89,30 € 77,80 € 70,30 € 1105,95 € 92,45 € 83,45 € 1115,00 € 101,00 € 91,00 € 1126,27 € 109,90 € 98,82 € 1126,27 € 109,90 € 98,82 € 1105,85 € 92,35 € 83,35 € 1105,55 € 104,05 € 93,55 € 1156,22 € 109,85 € 98,77 € 1166,05 € 1128,35 € 130,55 € 1175,32 € 152,62 € 137,83 €	Modulation tarifs	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024
89,30 € 77,80 € 70,30 € 105,95 € 92,45 € 83,45 € 115,00 € 91,00 € 91,00 € 91,00 € 93,60 € 115,85 € 109,85 € 92,35 € 92,35 € 93,55 € 115,85 € 115,32	ΙΊ	76,80 €	90,80€	60,30 €	3 5′.′27	66,95€	60,45€
105,95 € 92,45 € 83,45 € 115,00 € 110,00 € 91,00 € 91,00 € 91,00 € 91,00 € 119,60 € 104,10 € 98,82 € 98,82 € 115,85 € 105,85 € 105,85 € 92,35 € 93,55 € 93,55 € 98,77 € 126,22 € 109,85 € 98,77 € 126,22 € 109,85 € 98,77 € 126,22 € 128,35 € 115,85 €	21	89,30 €	77,80€	70,30 €	3) 09'68	78,10€	76,00€
116,00€ 101,00€ 91,00€ 119,60€ 119,60€ 104,10€ 93,60€ 98,82€ 126,27€ 109,90€ 98,82€ 92,35€ 83,35€ 119,55€ 104,05€ 98,77€ 98,77€ 126,22€ 109,85€ 98,77€ 126,22€ 128,35€ 115,85€ 115,85€ 115,32€ 137,83€ 137,83€	EI	105,95 €	92,45€	83,45 €	106,30 €	92,80€	83,80€
119,60 € 104,10 € 93,60 € 126,27 € 109,90 € 98,82 € 105,25 € 109,95 € 93,55 € 119,55 € 104,05 € 93,55 € 126,22 € 119,85 € 115,85 € 115,32 € 115,85 € 115,32 € 115,63 € 115,63	14	116,00€	101,00€	91,00€	116,40€	101,40€	91,40€
126,27 € 109,90 € 98,82 € Tarif 2024 Tarif 2024 Tarif 2024 105,85 € 92,35 € 83,35 € 119,55 € 104,05 € 93,55 € 126,22 € 109,85 € 98,77 € Tarif 2024 Tarif 2024 Tarif 2024 147,85 € 128,35 € 130,55 € 166,05 € 144,55 € 137,83 €	75	119,60 €	104,10€	93,60€	120,05 €	104,55€	94,05€
Tarif 2024 Tarif 2024 Tarif 2024 105,85 € 92,35 € 83,35 € 119,55 € 104,05 € 93,55 € 126,22 € 109,85 € 98,77 € Tarif 2024 Tarif 2024 Tarif 2024 147,85 € 128,35 € 130,55 € 175,32 € 152,62 € 137,83 €	16	126,27 €	109,90€	98,82€	126,75 €	110,38€	99,30€
105,85 € 92,35 € 83,35 € 119,55 € 104,05 € 93,55 € 126,22 € 109,85 € 98,77 € Tarif 2024 Tarif 2024 Tarif 2024 147,85 € 128,35 € 130,55 € 175,32 € 152,62 € 137,83 €	Tarifs autres communes membres C.C Carnelle Pays de France	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024
119,55 € 104,05 € 93,55 € 126,22 € 109,85 € 98,77 € 98,77 € 109,85 € 98,77 € 147,85 € 115,85 € 115,85 € 115,32 € 115,32 € 115,32 € 115,32 € 115,32 € 115,32 € 115,32 € 115,32 € 115,32 € 115,62 € 137,83 €	T1à T3	105,85 €	92,35€	83,35€	106,12 €	92,62 €	83,62€
126,22 € 109,85 € 98,77 € Tarif 2024 Tarif 2024 147,85 € 128,35 € 115,85 € 166,05 € 144,55 € 130,55 € 175,32 € 152,62 € 137,83 €	T4 à T5	119,55 €	104,05€	93,55€	119,97 €	104,47 €	93,97€
Tarif 2024 Tarif 2024 147,85 € 128,35 € 115,85 € 166,05 € 144,55 € 130,55 € 175,32 € 152,62 € 137,83 €	T6	126,22 €	109,85€	98,77€	126,66€	110,30€	99,21€
$147,85 \in$ $128,35 \in$ $115,85 \in$ $166,05 \in$ $144,55 \in$ $130,55 \in$ $175,32 \in$ $152,62 \in$ $137,83 \in$	Tarifs hors commune non-membres de la C.C Carnelle Pays de France		Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024
166,05 € 144,55 € 130,55 € 175,32 € 152,62 € 137,83 €	T1 à T3	147,85 €	128,35€	115,85€	148,12 €	128,62 €	116,12€
175,32 € 152,62 € 137,83 €	T4 à T5	166,05 €	144,55€	130,55€	166,47 €	144,97 €	130,97€
	T6	175,32 €	152,62 €	137,83€	175,76 €	153,06 €	138,28€

TARIF APPLICABLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE

T....

MAIRIE D'ASNIERES SUR OISE FICHE DE CALCUL DE LA MODULATION DES TARIFS ANNEE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2023 A AOUT 2024

Nom de famille :						
Nom et Prénom des enfants inscrits aux services à tarifs modulés :						
Adresse .						
	e C.A.F. :					
Rappel:		T				
	<u>Tranches</u>	Quotie	ent familial			
	T1 Jusqu'à 400.00 €					
	T2 Jusqu'à 800.00 €					
	T3 Jusqu'à 1 200.00 €					
	T4 Jusqu'à 1 600.00 €					
	T5 Jusqu'à 2 000.00 €					
T6 Supérieur à 2 000.00 €						
Justificatifs		on fournis entraineront systématiquen	nent une facturation au T6			
- Avis		oondant aux revenus 2021 déclarés), c	ou à défaut justificatifs des revenus			
- Attes	tation de la C.A.F. précisa	nt le montant des allocations familiale	es que vous percevez pour année 2023.			
- Copi	e intégrale du livret de fam	ille.				
<u>Calcul du qu</u>	otient familial :					
Revenu net f	iscal (ou ressources annu	elles) :	Soit par mois :			
Montant des	allocations familiales / mo	is:				
TOTAL REVE	ENUS / MOIS :					
Nombre de parts :						

QUOTIENT FAMILIAL:

Accueils service enfance jeunesse

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

ANNE	E SCOLAIRE 2023/2024				
	L'ENFANT				
	NOM :				
	PRÉNOM:				
FICHE SANITAIRE DE LIAISON	ADRESSE:				
	DATE ET LIEU DE NAISSANCE :				
	ECOLE DE :				
	CLASSE DE :				
	AUTORISE(E) A PARTIR SEUL (élémentaire) : Oui 🛭 non 👊				
	NOM ET TELEPHONE DU MEDECIN TRAITANT :				
	NOMET TELEFTIONE DO MEDECIN TRAITANT.				
	ASSURANCE (responsabilité civile) Nom et N° de Police :				
	GARÇON 🗖 FILLE 🗖				
NOM-PRENOM du PARENT 1:	Téléphone Portable Téléphone Bureau ou Fixe				
NOM-PRENOM du PARENT 2 :	Téléphone Portable Téléphone Bureau ou Fixe				
Personnes à contacter et qui peuvent le récupé					
1 -	Téléphone Portable Téléphone Bureau ou Fixe				
2 -	Téléphone Portable Téléphone Bureau ou Fixe				
3 -	Téléphone Portable Téléphone Bureau ou Fixe				
4 -	Téléphone Portable Téléphone Bureau ou Fixe				
4 MACCINIATIONIC (see wifeing an expense de see	untó ou aux cortificate do vaccinatione do l'anfant et joindre les				

1 – VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant et joindre les copies).

VACCINS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 - RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence à l'accueil de loisirs ou <u>le séjour ?</u> Oui \Box non \Box

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice) Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

	<u> </u>	A titre indicat	i <u>f</u> L'ENFANT	A-T-IL DÉJ	À EU LES M	IALADIES S	UIVANTES ?	•		
RUB	ÉOLE	VARIO	ELLE	ANG	ANGINE		RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ		SCARLATINE	
OUI 🗆	NON □	OUI NON		OUI 🗆	NON □	OUI 🗆	NON □	OUI 🗆	NON 🗆	
COQUE	ELUCHE	ОТ	ITE	ROUG	GEOLE	OREII	LONS			
OUI 🗆	$NON \; \square$	OUI 🗆	$NON \; \square$	OUI 🗆	$NON \; \square$	OUI 🗆	$NON \; \square$			
ALIMENTAIRES oui 🗖 non 🗖 AUTRES						non 🗖				
PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR										
REPAS: SANS PORC oui non AUTRES oui non AUTRES.							<u></u>			
P.A.I (projet d'accueil individualisé) en cours oui on on of (joindre le protocole et toutes informations utiles)										
INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.										
3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement.)										
VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES : oui 🔲 non 📮										
DES LUNETTES : oui 🗖 non 📮 au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant										
DES PROTHÈSES AUDITIVES : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant										
DES PROTHÈSES ou APPAREIL DENTAIRE : oui 🗌 non 🚨 au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant										
AUTRES RECOMMANDATIONS / PRÉCISEZ (ex : qualité de peau, crème solaire)										
4- AUTOR	ISATIONS									
J'autorise	e mon enfa	nt à partici	per aux ac	ctivités phy	/siques et	sportives :	oui 🛭 nor	n 🔲		
J'autorise	e mon enfa	nt à partici	per aux ba	aignades s	surveillées	: oui 🛭 no	on 🗖			
Autorisation de transport en véhicule de service et car de location : oui 🔲 non 🚨										

5 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Date :

Je soussigné(e),responsable légal de
l'enfant, (préciser nom et prénoms)
Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas
échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires
par l'état de l'enfant, Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence <u>seuls habilités à</u>
définir l'hôpital de secteur.

Signature



Droit à l'image - Personnes mineures

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Dans le cadre de l'accueil de loisirs se déroulant dans la commune d'Asnières sur Oise

Je soussigné(e)
☐ Les publications (journal municipal, brochures, plaquettes, livret d'accueil)
□ Les campagnes d'affichages
☐ Des expositions ultérieures temporaires
☐ Le site internet de la commune
□ Les réseaux sociaux
Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord : - pour la fixation et l'utilisation de son image dans le contexte exclusif de
OUI NON
Fait à Signature :
Le (date)

Les informations et autorisations recueillies via le présent formulaire sont destinées à la commune d'Asnières-sur-Oise. dans le cadre mentionné ci-dessus et sont conservées à vie. Les images objets de l'autorisation font l'objet d'un traitement informatique et sont nécessaires à l'exécution de cette autorisation. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679, les personnes concernées bénéficient de droits. Les mineurs bénéficient dans ce cadre d'un droit d'accès, de rectification, de retrait du consentement au traitement concernant leurs données, qui sont exercés par les titulaires de l'autorité parentale. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, ou pour toute question relative à ce traitement de données, veuillez-vous adresser à dpd@cigversailles.fr. Vous pouvez également consulter le site internet de la CNIL <nil.fr> pour plus d'informations